

La Parole du Rav Brand

« Je reviendrai... et voici Sarah aura un fils... Sarah rit... je suis vieille... D.ieu dit à Avraham : Pourquoi donc Sarah a-t-elle ri, en disant : Est-ce que vraiment j'aurais un enfant, moi qui suis vieille ?... Sarah mentit, en disant : Je n'ai pas ri, car elle eut peur, mais Il dit : Au contraire, tu as ri. »

Qu'importait à D.ieu et à Avraham l'état d'esprit de Sarah à cette annonce d'un fils ? La grossesse et l'accouchement la convaincront bien du miracle !

D.ieu craignait que le manque de confiance de Sarah pendant la conception risque de provoquer une fois de plus un drame, comme celui qui se déroula au moment de la conception du fils de Hagar. En fait, Sarah avait demandé à Avraham de s'unir à sa servante, dans l'espoir que ce geste généreux plairait à D.ieu, et qu'elle, Sarah, aurait aussi un fils (Rachi, Béréchit 16,2). Heureuse et en bons termes avec Avraham et Sarah, Hagar conçut une première fois. Mais dès qu'elle se sut enceinte, elle se considéra comme supérieure à sa patronne qui, bien que mariée depuis de longues années, restait stérile. Sarah insista auprès d'Avraham afin qu'il réprimande Hagar, mais il refusa. Il avait confiance en D.ieu que Sarah enfanterait un jour, et que Hagar ne la mépriserait plus. Sarah ne semble pas posséder cette même confiance en D.ieu, et elle fait souffrir sa servante et jette un mauvais œil sur le fœtus de Hagar jusqu'à ce que cette dernière avorte (Rachi, Béréchit 16,5). Hagar fuit sa maîtresse, mais un ange l'oblige à retourner chez elle et à se soumettre. Toutefois, puisqu'elle souffre, l'ange lui promet qu'elle sera de nouveau enceinte, mais que son fils sera rebelle, et aura maille à partir avec les gens. Et comme Sarah l'avait fait souffrir, lui et ses descendants feront des misères au futur fils de Sarah et à ses descendants (Ramban). Les deux fœtus de Hagar auront donc eu des

qualités éloignées de mille lieux l'un de l'autre. Le premier avait été conçu dans une atmosphère de quiétude, de bonheur et d'espoir ; s'il était né, il aurait été un enfant heureux, qui aurait vécu en paix avec les descendants du fils de sa maîtresse. Le deuxième fœtus en revanche fut conçu dans un climat de doute et de soupçon, d'anxiété et de détresse : ce fils sera rebelle et instable. Le climat dans lequel un enfant est conçu influe sur sa personnalité (Nédarim 20b). Quand l'ange annonça que Sarah aurait un fils, Avraham se réjouit, et il fut plein de confiance. Quant à Sarah, son manque d'espoir l'amena à se rire de l'annonce, et D.ieu craignit alors pour la personnalité de son fils. Les conséquences seraient fatales.

Les prophètes comparent le peuple juif en exil à une femme stérile, et la fin de l'exil, avec le retour des juifs à Jérusalem, à une femme stérile qui vient d'accoucher : « Réjouis-toi, femme stérile, toi qui n'as pas enfanté ; fais éclater ton allégresse, toi qui n'as pas connu les douleurs de l'accouchement, car les enfants de la délaissée seront plus nombreux... » (Yechaya 54,1).

La cinquième bénédiction avec laquelle on bénit tout Hatan et Kala sous la Houpa est : « Puisse se réjouir et jubiler la femme stérile en voyant le rassemblement en son sein de ses enfants dans la joie. Béni sois-Tu D.ieu Toi qui réjouis Sion par ses enfants. »

Si Itshak et sa descendance ont pu supporter les affres d'un exil deux fois millénaires, c'est grâce à l'esprit de confiance et d'espoir des Patriarches et Matriarches stériles – Avraham et Sarah, Itshak et Rivka, Yaacov et Rachel – qui ne perdirent jamais l'espoir en la bonté de D.ieu et dans Son secours. Il était alors important pour D.ieu que Sarah soit remplie de confiance et de bonheur pendant qu'elle concevait son fils Itshak.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

Montée 1 : Avraham s'occupe de l'enterrement de Sarah. Il veut récupérer la méarat hamakhpéla et pour ce faire, il négocie avec Ephron. Il lui propose de lui donner tout gratuitement, mais Avraham insiste sur le fait qu'il veut payer. Ephron lui demande alors 400 chékel d'argent. Avraham s'exécute.

Montée 2 : Avraham fait jurer Eliezer d'aller chercher une femme pour Its'hak d'en dehors de Kénaan et plus précisément de sa terre natale et de ne surtout pas faire sortir Its'hak d'Israël. Si la femme ne veut pas venir en Israël, Its'hak n'ira pas.

Montée 3 : Eliezer prit dix chameaux ainsi qu'un contrat où Avraham offre tous ses biens à Its'hak et il arriva à Aram Naharaim. Il pria à Hachem qu'Il l'aide à trouver une fille méritante d'entrer dans la maison d'Avraham par son 'hessed. Rivka se présenta, elle proposa à Eliezer de boire mais aussi à tous ses chameaux. Eliezer lui offrit des bijoux et Rivka l'invita à aller chez ses parents.

Montée 4 : Après avoir vu les bijoux de sa sœur, Lavan sortit à la rencontre d'Eliezer, en l'accueillant chaleureusement. Il fut servi mais ne mangea pas, avant d'avoir raconté l'incroyable miracle.

La Torah s'allonge inhabituellement, puisqu'Eliezer va raconter intégralement l'histoire depuis la demande d'Avraham jusqu'à la rencontre avec Rivka. Lavan répondit avant son père, et dit que cette rencontre a été orchestrée par Hachem. Ils dirent : "Prends Rivka pour qu'elle soit l'épouse d'Its'hak."

Montée 5 : Après avoir accepté que Rivka parte, ils demandent à ce qu'elle reste un peu quelques mois, avant le mariage. Eliezer refuse et Rivka demande à partir. Ils la bénirent et Eliezer et Rivka prirent la route. En arrivant, ils virent Its'hak, Rivka en tomba du cheval puis se couvrit. Its'hak se maria avec Rivka et les miracles de la tente de Sarah revinrent.

Montée 6 : Avraham se remaria avec Hagar, ils eurent 6 enfants. Mais Avraham donna tout ce qu'il avait à Its'hak, sauf les cadeaux qu'il reçut des différents rois, qu'il offrit aux autres enfants. Avraham quitta ce monde à 175 ans sans faute. Hachem lui retira 5 ans de vie, afin qu'il ne voie pas Essav dans ses œuvres. Il fut enterré par Its'hak et Ichmaël. Ce dernier avait fait téchouva et laissa Its'hak passer devant.

Montée 7 : La Torah raconte les descendance d'Ichmaël et la mort de ce dernier à 137 ans.

Réponses n°313 Vayéra

Enigme 1 : On parle d'une pomme Démaï achetée à un Am Haarets qui affirme qu'il a prélevé le Maasser. Le Am Haarets n'est pas cru et la pomme est interdite à la consommation tant qu'on n'a pas prélevé. Par contre, Chabbat où c'est interdit de prélever, il est cru et la pomme est autorisée à la consommation (Ketouvat 55b).

Enigme 2 : 6,25 : 5 = 1,25 6,25 - 5 = 1,25



Enigmes



Enigme 1 : Réouven emprunte 100€ à Chimon et rembourse 125€ sans qu'il n'y ait de Ribbit. Comment est-ce possible ?

Enigme 2 : Quel mot de 6 lettres comporte 5 voyelles différentes ?

Pour soutenir Shalshélet ou pour dédicacer une parution,

contactez-nous :
Shalshélet.news
@gmail.com

Halakha de la Semaine

A) Peut-on faire birkat halévana depuis chez soi en regardant la lune par la fenêtre ?

B) Peut-on réciter la Birkat Halevana pendant Ben Hachemachot ?

C) Peut-on réciter la Birkat Halévana le soir de Chabbat/Yom Tov ?

D) Les femmes peuvent-elles réciter la Birkat halévana ?

A) A priori, la coutume est de sortir de chez soi pour réciter la Birkat halévana afin d'accueillir la Chékina [Voir Rama 426,4/Michna Beroura 426,21]. Mais étant donné qu'il s'agit simplement d'un Hidour Mitsva, on pourra si nécessaire réciter la Birkat halévana de chez soi [Michna Beroura 426,21; 'Hazon Ovadia 'Hanouka page 363].

Aussi, le fait de sortir au balcon est déjà considéré comme avoir accompli ce "Hidour Mitsva" [Or'hot Rabbonou Tome 1 page 178 où il rapporte que c'est ainsi que procédait le 'Hazon Ich (à savoir de faire au balcon qui était couvert par un toit). Quant au Maharchal, il se suffisait simplement d'ouvrir la fenêtre (Voir le Maté Moché Siman 537)].

B) Le Rama 426,1 rapporte au nom du Agour que la Birkat Halévana se récite seulement la nuit, car ainsi on pourra tirer profit de l'éclat de la lune, ce qui viendrait à priori exclure la période de ben hachemachote [Michna Beroura 426,2]. Ainsi rapporte l'ensemble des décisionnaires [Birké Yossef 426,4; Aroukh hachoulhan 426,5; Birkat Hachem (Helek 4 page 265); Voir aussi le Michna Beroura Ich Matsliah dans les notes à la fin du livre page 112/113].

C) Il est rapporté qu'il est préférable de ne pas réciter la birkat halévana le soir de Chabbat ou de Yom tov et cela pour diverses raisons [Minhagué Maharil (fin Halakhot Chavouot); Rachba 4,48; Radbaz 4,133].

Cependant, étant donné que ces raisons n'ont pas de fondements hilkhatiques, dans le cas où l'on risque de rater la birkat halévana, on pourra tout à fait la réciter le vendredi soir en la récitant par cœur ou bien dans la cour du beth hakenesset ou le balcon de chez soi [Yebia Omer 8 siman 41].

D) Les femmes peuvent réciter la Birkat Halévana, car il ne s'agit pas d'une Mitsva liée à un temps spécifique [Yebia Omer tome 5 Siman 36,2]. Cependant, la coutume est de s'en abstenir. [Voir Michna Beroura Ich Matsliah]

David Cohen

De la Torah aux Prophètes

La Paracha de cette semaine se concentre principalement sur la recherche d'une épouse pour notre patriarche Its'hak. La Torah raconte qu'après la mort de Sarah, Avraham prit conscience que lui aussi n'était plus tout jeune et qu'il devait absolument s'occuper du mariage de son fils. Car comme le dit le verset, « il n'est pas bon que l'homme soit seul » (Béréchit 2,18). Avraham voulait donc s'assurer qu'au moment où il rejoindrait son Créateur, son fils disposerait de bases suffisamment

solides, pour pouvoir être à son tour le vecteur du monothéisme. On retrouve un comportement similaire dans la Haftara de cette semaine. En effet, à la fin de sa vie, le roi David mit un point d'honneur à couronner son fils Chlomo de son vivant. Rappelons que Chlomo avait été choisi par le prophète Nathan pour succéder à son père, bien qu'il ne fasse pas partie des premiers enfants de David. Ce dernier s'assurait donc que la volonté de D.ieu soit respectée même après sa mort.

La Voie De Chemouel

Chapitre 24

« La colère de l'Éternel s'enflamma de nouveau contre Israël, et il incita David contre eux, en disant : Va, dénombre Israël et Yéhouda » ; « David dit à l'Éternel : J'ai commis un grand péché en faisant cela » (Chemouel II 24,1 et 10).

Comme vous pouvez le constater, ces deux versets semblent se contredire. En effet, si l'on en croit le premier Passouk, le roi David ne pouvait être tenu responsable de ses actes, puisqu'il était sous l'emprise du Maître du monde. Par ailleurs, il apparaît clairement dès le début du verset, ainsi que dans la suite du chapitre qu'Hachem voulait châtier Son peuple. Rav Dessler explique qu'Il vient régler ici d'une ancienne dette : non seulement nos ancêtres avaient eu le culot de réclamer un roi, alors qu'il n'en avait pas besoin, mais comme si

cela ne suffisait pas, ils ne manifestèrent à aucun moment l'envie de construire le Beth Hamikdach. Rappelons qu'une des principales raisons d'être de la nomination d'un roi devait permettre justement de réaliser cette dernière Mitsva, le Beth Hamikdach ne pouvant exister sans souverain. Le manque de motivation des Israélites est d'autant plus flagrant qu'à leur époque, même le Michkan, précurseur du Temple, où on se recueillait et offrait des sacrifices, était incomplet puisque le Aron (coffre contenant les Tables de la Loi) ne s'y trouvait plus. Cela remontait à une histoire vieille de 50 ans, impliquant les Philistins, au début du mandat du prophète Chemouel.

On comprend mieux maintenant pourquoi notre Créateur fit s'abattre sur la Terre sainte une épidémie qui emportera 70 000 de nos frères. Tandis que David, qui avait justement exprimé sa volonté de construire le Temple (voir Chemouel II 7,5), fut épargné.

Aire de Jeu

Jeu de mots

Quand on a besoin de temps, on peut en acheter chez un vendeur.

Devinettes

- | | |
|---|---|
| 1) Que doit saisir dans sa main quelqu'un qui fait un serment ? (Rachi, 24-6) | 4) Pourquoi Avraham ne voulait-il pas marier Its'hak avec la fille d'Eliezer ? (Rachi, 24-39) |
| 2) Pourquoi la ville d'Aram était appelée Aram Naaraïm ? | 5) Quel genre de miracle s'est produit pour Eliezer lors de son voyage ? (Rachi, 24-42) |
| 3) Comment la Torah appelle la nourriture des animaux ? (Rachi, 24-25) | |

Réponses aux questions

- Selon une opinion de nos Sages, Avraham vint de l'enterrement de son père Téra'h. (Béréchit Rabba, paracha 58, Siman 5)
 - Selon un avis de nos Sages, on cacha à Its'hak la mort de sa mère lors de son retour de la Akéda. (Rabbénou Bé'hayé).
 - Pour le mérite d'avoir prélevé le maasser de tous les biens que Hachem lui accorda. (Midrach Tan'houma, Siman 4)
 - Eliezer pria Hachem pour deux choses :
 - « hakré na léfanaï hayom » signifie qu'il pria que Hachem lui présente un jeune homme vertueux pour sa propre fille.
 - « vaassé 'hessed ime adoni Avraham » signifie : « fais-moi trouver, je t'en prie Hachem, une jeune fille vertueuse convenant parfaitement à Its'hak (qui par sa Mida de 'hessed, aidera Its'hak à être « mémèteque », « adoucir » la Midat Hadin qu'il incarne, lui permettant ainsi d'arriver à la « chlémoute »). (Méam Loez, p.487)
 - Son âme fut réincarnée dans l'ânesse du prophète Bilam. En effet, Yichmaël fut ainsi puni par Hachem du fait qu'il se lia (à l'instar de Bilam) à des animaux (avec ses ânes et ses ânesses). Son Tikoun commença donc à la mort de l'ânesse de Bilam, puis se poursuivit lorsque son âme revint par la suite en guilgoul dans l'âne de Rabbi Pin'has ben Yaïr. ('Hida, Dévach Léfi, maarékhet 20, ote 16)
 - Tout Rav de communauté doit suffisamment travailler ses midot pour être en mesure (avec l'aide de Hachem) « d'entendre » ("lichmoa", verbe de la même racine que le nom du fils de Yichmaël, Michma) toutes sortes de paroles désagréables, toutes hontes, insults ou injures faites à son égard par certains fidèles malveillants de sa communauté, et rester malgré tout de marbre (tel un "domème", élément minérale inerte, mida extraordinaire de "savlanoute", de patience dont fait allusion le nom de Douma, ressemblant au mot « domème »). Cette qualité de retenue incarnant sa modestie lui permettra alors de « supporter » la charge difficile que représentent ses fidèles, pesants (par leurs mauvaises habitudes) lourdement sur ses épaules (« lissa », mot apparenté au nom Massa).
- Remez Ladavar : « ki Rav sabanou bouz » (Téhilim 123-3) : "Car un Rav doit être capable de manger (jusqu'à en être rassasié)" ce pain quotidien de la honte" venant de la bouche de ses fidèles, et rester sans réaction. (Séfer Habéère, 'Hélek Beit, 4ème année dans Chaaré Téhouva)

Pourtant, si l'on se réfère au deuxième verset cité plus haut, il apparaît clairement que David a commis une faute en obligeant son général à dénombrer le peuple. La Guemara elle-même comptabilise cet épisode comme une faute qui aurait pu lui coûter son trône (voir Yoma 22b) ! On pourra enfin ajouter que l'implication de David dans cette affaire suggère qu'il avait lui aussi quelque chose à se reprocher. Car Hachem aurait très bien pu envoyer indépendamment l'ange de la mort, pour punir ceux qui le méritaient. Quel intérêt d'impliquer David ? Celui-ci aurait même pu contrecarrer tous ses projets, lorsque D.ieu lui envoya un de ses prophètes pour qu'il choisisse lui-même son châtement parmi ces trois propositions : la famine, l'exil, où la peste. Si David avait choisi l'exil, ce qui d'ailleurs aurait été plus sensé vu que lui seul, selon ses propres termes, avait fauté, Hachem n'aurait pas pu accomplir Sa justice.

Yehiel Allouche

A La Rencontre De Nos Sages

Rabbi 'Hizkiya Hacohen Rabin

Né en 1872 en Russie, Rabbi 'Hizkiya Hacohen Rabin fut pendant des années le Grand Rabbin des Juifs de Boukhara et fit de nombreux disciples. Son père Rabbi Its'hak 'Haïm Rabin était lui aussi Av Beit Din et Grand Rabbin de Boukhara. Dès sa jeunesse, il se fit connaître par une sagesse et une intelligence particulières. Tout en étant plongé avec une grande assiduité dans l'étude de la Torah, il manifestait une crainte du Ciel, qui se dévoilait dans tous ses actes et ses belles qualités. Avec la mort de son père, Rabbi 'Hizkiya Hacohen hérita de son poste, selon le testament de son père. Il était encore jeune, il n'avait que 24 ans environ. Déjà, il portait sur ses épaules le titre élevé de Gaon et il avait la charge de la communauté. Il enseignait la Torah à toutes les couches de la population, tout en l'éduquant et en lui montrant la voie à suivre et ce qu'il fallait faire. Il faisait régner la paix entre les gens et entre les conjoints, et donnait des jugements de vérité et de paix. Cette tâche rabbinique faillit parfois lui

coûter la vie, quand la police communiste le considéra comme un incitateur contre l'idéologie communiste. Plus d'une fois, il fut emmené dans une salle d'interrogatoire avec des menaces redoutables quant à son destin, s'il ne cessait pas ses activités spirituelles. Mais il ne se démonta pas et se tint ferme à son poste, jusqu'à ce qu'un beau jour, le malheur le rattrapa et il fut condamné à mort. Alors, il s'enfuit rapidement en Terre sainte. Il est intéressant de noter que Rabbi 'Hizkiya ne préparait pas d'actes de divorce immédiatement pour tous ceux qui venaient au Tribunal. Mais, il voyait la suite par le roua'h hakodech, raconte-t-on, et déclarait devant le Tribunal : « Il faut donner un guet à Untel. Mais Untel doit se réconcilier avec sa femme et vivre en paix avec elle ... » Et c'est ce qui se passait. Ceux dont il avait proclamé qu'ils n'avaient pas besoin d'un acte de divorce, rentraient chez eux et vivaient en paix, sans qu'il leur vienne à l'esprit de retourner au Tribunal avec le même propos. Et quand il se trouvait qu'il leur naissait un fils, ils demandaient à Rabbi 'Hizkiya d'être sandak et de faire la circoncision ! Ils faisaient même le geste de donner son nom au bébé, en signe de reconnaissance et de remerciement pour leur

avoir rendu la paix, la lumière et la joie, ainsi que la sérénité à leur foyer, sans compter que par son mérite, ils avaient reçu la bénédiction d'Hachem qui leur avait donné un fils pour Le servir. Vers la fin de sa vie, lorsque les autorités russes se mirent à ourdir des complots contre lui, dans l'intention de le tuer, Rabbi 'Hizkiya s'enfuit de Russie et entreprit un long périple épuisant pour arriver, avec des efforts extraordinaires, aux portes de Jérusalem, en 1935. Rapidement, il se mêla à la société des grands de la Torah à Jérusalem, que ce soit dans son étude à la Yéchiva de kabbalistes «Réhovot HaNahar», ou au tribunal de la communauté des Boukharim, où il siégeait, avec ses amis, Rabbi Yaacov Adès, Rabbi 'Hizkiya Chabtaï, et d'autres. Trente jours avant son décès, Rabbi 'Hizkiya sentit que sa fin approchait et qu'il devait rendre son âme au Créateur. Il se mit à s'y préparer, avec crainte et amour, jusqu'à ce que le 9 Tévet, le jour du décès d'Ezra HaSofer, dont Rabbi 'Hizkiya était le descendant, il quitta ce monde en sainteté et en pureté, à l'âge de 74 ans. Il est enterré dans le carré des Cohanim du Mont des Oliviers, près de l'endroit du Temple.

David Lasry

La Question

Dans la paracha de la semaine, Eliezer part à 'Haran pour trouver une femme pour Its'hak. Arrivé devant le puits, il demande à Hachem de faire en sorte, que celle qui a été destinée pour ce mariage, accède à sa demande, de l'abreuver en ajoutant de son propre chef qu'elle étanchera également la soif des chameaux.

Comment se fait-il qu'Eliezer accorde tant d'importance à la préoccupation de Rivka pour les animaux ? Il aurait été plus pertinent d'aspirer par exemple à ce qu'elle abreuve l'intégralité des êtres-humains se trouvant autour du puits, plutôt que de développer une préoccupation pour la cause animale !

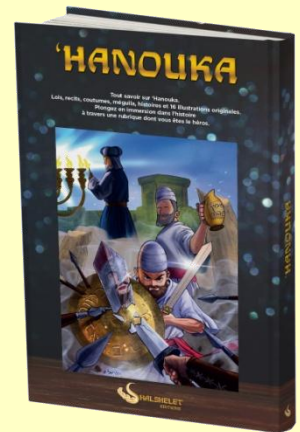
Le Ben Ich 'Haï répond : lorsqu'Avraham

missionna Eliezer, il lui demanda d'aller quérir une femme "pour son fils, pour Its'hak".

De cette répétition, nos Sages enseignent qu'Avraham informa Eliezer de la destinée de cette épouse, devant mettre au monde un enfant issu du "fils d'Avraham" qui sera porté sur le 'hessed et donc sur la spiritualité du monde (Yaakov), et un second, issu d'Its'hak et de sa rigueur qui aura par conséquence des préoccupations liées au monde matériel, auquel la rigueur est affiliée (Essav).

Ainsi, afin de vérifier que cette épouse soit bien en mesure de jouer son rôle avec les deux composantes de sa descendance, Eliezer voulut que lui soient prouvés l'intérêt et l'investissement de la jeune fille, à la fois envers l'homme, représentant l'aspect spirituel et à la fois avec les animaux symbole du monde matériel.

N. P.



Bientôt disponible....

Réfoua Chéléma de Malka Sultana Taïta bat Florence Myriam Simha

Or Létsion

L'amour du prochain (5)

Une personne qui voit son ami faire une action qui n'est pas conforme à la Volonté Divine, non seulement il est nécessaire de le reprendre pour accomplir la mitsva de Tokhé'ha (réprimande) comme il est dit « reprends ton prochain » (Kedochim 19,17), mais il devra encore le prévenir et le responsabiliser pour qu'il ne soit pas puni. En agissant de la sorte, il accomplit pleinement la mitsva : "Aime ton prochain comme toi-même". Et s'il ne le réprimande pas, c'est le signe qu'il ne l'aime pas. Celui qui s'abstient de réprimander l'autre sous prétexte qu'il est timide et humble commet une grave erreur, car cette timidité n'est pas légitime. Par ailleurs, étant donné que tout être est doté de qualités et de défauts, il pourra aider grandement son prochain en le reprenant de manière calme et agréable.

Cependant, il faut prendre garde à ne pas critiquer les actions des autres, mais apprendre d'eux pour soi-même. Si leurs actions ne sont pas conformes aux commandements divins ou ne sont pas plaisantes aux yeux des Hommes, il prendra ses distances face à de tels actes. Il est évident qu'il ne devra pas se réjouir de l'échec de son ami, car il a déjà été dit par le roi Chlomo (Proverbes 24,17) " Ne te réjouis pas lorsque ton ennemi tombe ", à plus forte raison lorsqu'il s'agit de ton ami. On se doit d'observer le côté positif qu'il y a chez les autres dans le but d'essayer d'acquérir à tout prix leurs bons traits de caractère et agir de manière similaire. (Or Letsion H&M p.168)

Yonathane Haïk

Question à Rav Brand

Comment réagir face à des voisins qui ne tolèrent pas du tout le bruit des enfants, par exemple lorsqu'un de nos enfants pleure la nuit. Nous sommes une famille nombreuse avec des tous petits BH, et ils ne comprennent pas que ce sont des bruits qu'on ne peut pas contrôler. Nous faisons des efforts mais pas assez pour eux...

Vous ne devez pas vous culpabiliser, vous n'êtes pas coupables de leur gène. Entre voisins, il y a des règles, et il est permis de vivre avec une famille nombreuse, et avec des petits enfants. C'est normal qu'ils pleurent, ne

vous faites pas du mauvais sang pour eux. Vous n'êtes pas obligés de quitter votre appartement pour vivre ailleurs. S'ils veulent, qu'ils partent eux. (Etudiez le deuxième chapitre de Baba Batra, vous y trouverez beaucoup des cas semblables concernant des problèmes entre voisins, où chacun demande à l'autre de céder ses activités, mais concernant votre cas, il n'y a aucune discussion). C'est comme ça la vie. Vous leur dites que cela vous fait mal que les enfants vous dérangent, mais rien de plus. Que Hachem vous envoie la sérénité.

La Force d'une parabole

Suite au décès de Sarah, Avraham acquiert la grotte de Makhpéla des mains de Efrone. La Torah n'est pas tendre envers Efrone, le Midrach lui applique le verset de Michlé (28,22) "L'homme envieux court après la fortune et il ne s'aperçoit pas que la misère viendra sur lui". Le Vav de son nom lui est d'ailleurs ôté pour marquer cela. (24,16)

Pourquoi est-il perçu avec autant de rigueur ? Il est vrai qu'il a profité de la situation pour exiger un prix exorbitant, mais n'est-ce pas là le quotidien des relations commerciales ? En quoi son attitude est-elle si critiquable ?

Arrêtons-nous sur une parabole de Maguid de Douvna.

Le propriétaire d'une auberge reçoit un jour la visite d'un des plus importants ministres du royaume. Il s'empresse de lui attribuer une des plus belles

chambres disponibles ainsi que pour tous ceux qui l'accompagnent. Les repas sont également bons et raffinés. Le lendemain au moment de partir, le ministre reçoit sa note et la règle sur le champ. Quelques jours plus tard, de nouveau de passage dans un hôtel, le ministre s'adresse à l'hôte qui l'a reçu pour savoir ce qu'il doit. L'homme répond qu'il ne veut pas recevoir d'argent de sa part car il ressent un très grand honneur d'avoir pu le recevoir. "C'est un privilège d'avoir pu héberger un proche du roi dans mon hôtel ! Comment pourrais-je demander un paiement pour cela ?" Le ministre fut très touché de la réponse et lui remit un cadeau dont la valeur dépassait largement ce qu'il lui devait réellement. En rentrant au palais, il garda un souvenir très agréable de cet homme, mais il oublia très vite l'accueil reçu du 1^{er} homme.

Dans cette parabole le 1^{er} aubergiste n'a rien fait de mal en exigeant un paiement mais il a montré qu'il

n'a pas réalisé l'extraordinaire occasion qui se présentait à lui. Le second au contraire, a exprimé sincèrement que pour lui, l'honneur du roi dépassait toute autre considération.

Il est dit dans Pirké avot (1,2) : "Ne soyez pas comme des esclaves qui servent dans le but de recevoir un salaire...." Le problème n'est pas en soi de recevoir un salaire, mais le fait de perdre de vue le privilège que représente le droit de servir le roi.

Efrone n'avait donc pas compris qui était Avraham et ce qu'il représentait. Son appât du gain l'avait empêché de mesurer l'honneur pour lui de cette rencontre.

De même, nous abordons souvent la Téfila avec un sentiment de devoir à accomplir mais n'oublions pas que la Téfila est également un privilège qui nous est offert et qu'il faut savoir apprécier.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léilouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Brouria est une femme religieuse qui essaye de ne rien faire qui va à l'encontre de la Torah. Elle entre un jour chez un fleuriste et demande au vendeur s'il est vrai qu'avant, c'était une bijouterie. Puisque le vendeur lui répond par l'affirmative, elle se permet de lui demander s'il connaît l'ancien propriétaire, ce à quoi celui-ci lui répond qu'il s'agit de son père qui est décédé il y a quelques mois. Brouria est heureuse et c'est le vendeur qui lui demande maintenant pourquoi elle sourit. Brouria lui raconte alors son histoire. Il y a une trentaine d'années, elle a accompagné sa mère dans cette bijouterie et a vu celle-ci dérober délicatement une bague valant des milliers de Shekels. Ceci la marqua à vie mais jamais elle n'osa faire la remarque à sa mère. Puis, quand sa mère quitta ce monde, elle raconta à ses sœurs cet épisode et leur demanda si elles étaient d'accord pour rendre enfin la bague à son propriétaire. Mais elles refusèrent en arguant qu'elles n'étaient pas prêtes à perdre des milliers de Shekels d'autant plus que cette bague a une grande valeur sentimentale à leurs yeux puisqu'elle était grandement appréciée par leur mère. Brouria proposa alors de leur laisser la moitié de sa part d'héritage afin de récupérer le bijou mais elles refusèrent encore. Puisqu'elle ne se sentait pas bien depuis cette histoire, elle décida donc de laisser toute sa part d'héritage (qui dépassait largement le prix de la bague) pour recevoir la bague et ses sœurs acceptèrent. Après cela, elle rendit fièrement le bijou au vendeur qui était l'héritier de la personne volée afin de réparer l'erreur de sa mère et ainsi lui procurer du réconfort dans l'au-delà. Sans aucun regret sur la merveilleuse Mitsva qu'elle venait d'accomplir, elle se demanda tout de même si elle était obligée d'agir de la sorte ? Y avait-il une autre solution ?

Qu'en pensez-vous ?

Le Choul'han Aroukh (H" M 361,7) nous enseigne que si un voleur lègue à ses enfants un objet volé, ils ont l'obligation de le rendre au propriétaire même si celui-ci a fait Yéouch (abandonné l'objet dans son esprit). Cependant, le Rav Zilberstein nous apprend que dans notre cas, Brouria la Tsadeket aurait pu économiser une belle somme, tout simplement en rendant la valeur de la bague et laisser celle-ci chez ses sœurs. Et même si le Choul'han Aroukh nous enseigne que dans le cas où l'objet du vol est là, il faut le rendre, ceci n'est valable que lorsque cela fera plaisir à la personne volée. Or, ici, où il s'agit d'un objet à vendre, il est légitime de penser que le fils du vendeur préférera l'argent puisqu'il ne vend plus de bagues et que de toute manière, celle-ci était à vendre. La source de cette solution de rembourser la valeur plutôt que l'objet se trouve dans le Choul'han Aroukh (349,2) et le Chah. De la même manière, le Ma'hané Éfraïm écrit que bien que généralement on n'a pas le droit de voler même avec l'intention de rendre l'objet, dans le cas où l'objet est à vendre, on aura le droit de le prendre avec l'intention de le payer ensuite car de toute manière il est à vendre.

En conclusion, Brouria aurait dû prendre conseil auprès d'un Rav car ainsi elle aurait su qu'elle aurait pu prendre sa part de l'héritage et ensuite payer au vendeur le prix de la bague.

(Tiré du livre Oupiryo Matok, page 431)

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« La vie de Sara fut de 100 ans et 20 ans et 7 ans : les années de vie de Sara » (23,1)

Rachi écrit : « Le mot "ans" répété à trois reprises nous apprend... à 100 ans elle était comme à 20 ans, sans faute... et à 20 ans elle était aussi belle qu'à 7 ans. »

« Les années de vie de Sara : toutes égales pour le bien »

« Et ceux-ci sont les jours des années de vie d'Avraham qu'il vécut : 100 ans et 70 ans et 5 ans. » (25,7)

Rachi écrit : « À 100 ans comme à 70 et à 70 comme à 5 ans, sans faute. »

Le Ramban demande :

1. Pour Ichmael, il est écrit comme pour Avraham : « Voici les années de vie d'Ichmael : 100 ans et 30 ans et 7 ans. » (25,17) Et pourtant, toutes les années d'Ichmael n'étaient pas sans faute car au début c'était un Racha et ce n'est qu'à la fin de sa vie qu'il a fait Téchouva !?

2. De Rachi, il ressort que la répétition du mot "ans" pousse à comparer et à égaliser toutes les années pour les mettre au même niveau. Or, la logique voudrait qu'au contraire le mot "ans", étant situé entre les groupes d'années, vient donc les séparer pour les différencier et dire que ce groupe d'années n'est pas comme celui-ci !?

3. Le Ramban dit qu'on n'a trouvé cette dracha dans le Midrach que pour Sara et pas pour Avraham. Quelle est donc la source de Rachi concernant Avraham ?

4. Ces mots "...les années de vie de Sara" ne sont pas écrits au sujet d'Avraham et nous remarquons en parallèle que le Midrach ne dit "à 100 ans elle était comme à 20 ans, sans faute..." que pour Sara mais par pour Avraham. Cela prouve que le Midrach l'apprend des mots "...les années de vie de Sara" et pas des mots "ans" !?

On pourrait proposer la réponse suivante (tiré du Mizrahi et du Gour Arié) :

Cette dracha provient de l'association des mots "ans" avec "les années de vie de Sara". En effet, s'il y avait que "ans", on aurait dit, comme le Ramban, que ces mots viennent séparer et il en ressortirait : à 100 ans pas comme à 20 ans, qu'à 100 ans avec faute alors qu'à 20 ans sans faute et à 20 ans pas comme à 7 ans, qu'à 20 ans sans beauté alors qu'à 7 ans avec beauté. Vient la fin du passouk "les années de vie de Sara" égaliser toutes les années de la vie de Sara. Et s'il y avait seulement écrit "les années de vie de Sara", on n'aurait pas su sur quel point égaliser,

peut-être la richesse comme quoi toute sa vie elle était riche, car sans les mots "ans" le sens de "20" est les 20 années après 100 ans, de 100 à 120 ans et le sens de "7" est les 7 années après 120 ans, de 120 à 127 ans. C'est pour cela qu'il écrit les mots "ans" pour les séparer, c'est-à-dire que "7" est séparé des 120 ans précédents et devient un groupe d'années en lui-même indépendant et non lié aux 120 ans précédents, ce qui nous permet d'interpréter qu'il s'agit des années de 0 à 7 ans où la spécificité est la grâce et la beauté. Également, "20", grâce aux mots "ans", n'est plus lié aux 100 ans précédents et peut être donc interprété qu'il s'agit de ses 20 premières années dont la spécificité est qu'il n'y a pas de faute et ainsi, quand viennent les mots "les années de vie de Sara" pour égaliser les années de vie de Sara, on sait sur quoi les égaliser, à savoir sur le fait qu'elles sont sans faute et sur la beauté.

À présent, pour Ichmael pour lequel il n'y a pas écrit "les années de vie d'Ichmael" mais il n'y a que les mots "ans", il y a donc une séparation sans égalisation, ce qui donne : à 100 ans pas comme à 30 ans et à 30 ans pas comme à 7 ans, ce qui est très juste puisqu'à 7 ans il était sans faute mais à 30 ans il a mal tourné et s'est mis à fauter et ensuite, à 100 ans, il a fait Téchouva.

Et pour Avraham, l'égalisation de ses années se trouve au début du verset « ...les jours des années de vie d'Avraham qu'il vécut... »

Le Gour Arié dit avoir trouvé la source de Rachi pour Avraham : c'est le Midrach (62,1) Mais cela demande explication car apparemment on ne trouve pas cette dracha dans ce Midrach comme le dit le Ramban !?

On pourrait proposer d'expliquer la source de Rachi et la pensée du Gour Arié ainsi :

Le Midrach pour Sara base cette dracha sur un passouk dans Tehilim « Hachem connaît les jours des Temimim (entières)... » et dit : « De la même manière qu'ils sont Temimim, leurs années sont Temimim : à 20 ans comme à 7 ans pour la beauté et à 100 ans comme à 20 ans, sans faute » Et le Midrach pour Avraham cité par le Gour Arié certes ne dit pas explicitement "à 100 ans comme à 70 et à 70 comme à 5 ans, sans faute" mais commence par le même passouk de Tehilim et dit : « Hachem connaît les jours des Temimim... c'est Avraham » Ainsi, la même dracha dite pour Sara sur la base qu'elle est appelée "Temimim" s'applique à Avraham puisqu'il est appelé également "Temimim" car en appelant Avraham "Temimim", le Midrach nous renvoie à la dracha de Sara et donc implicitement dit qu'elle s'applique également à Avraham : « À 100 ans comme à 70 et à 70 comme à 5 ans, sans faute. »

Mordekhai Zerbib